

Québec, le 9 juin 2005

À l'attention des développeurs de logiciel - Pharmacie

Nouvel horaire pour le Centre de support aux pharmaciens

Veillez prendre note qu'à compter du 13 juin 2005, l'horaire du Centre de support aux pharmaciens (CSP) sera le suivant :

Lundi au vendredi, de 8 h 00 à 18 h 00

En dehors de ces heures d'ouverture, les pharmaciens ont la possibilité de laisser un message dans une boîte vocale. Ces appels seront traités dès l'ouverture du centre.

De plus, pour une situation particulière déjà connue, un message « éclair » précédera le message « d'accueil » habituel du CSP, et des instructions particulières seront précisées s'il y a lieu.

Pour tout problème majeur de télécommunication, la RAMQ informera le pharmacien qu'il doit contacter le service à la clientèle de son fournisseur de logiciel. Après vérification de votre part, il est possible de contacter notre service de soutien en technologie pour vous aider à diagnostiquer la source du problème en téléphonant au numéro (418) 682-5183 et en précisant le numéro de la pharmacie en problème.

Ce service reste disponible en tout temps, 24 h / jour, 7 jours semaine.

Il est à noter que le service de soutien en technologie vous est strictement réservé et qu'en aucun temps vous ne devez transmettre leur numéro de téléphone à votre clientèle. S'il s'agit d'un problème concernant des transactions spécifiques, demandez au pharmacien de laisser un message dans la boîte vocale du CSP au numéro suivant : Québec et région (418) 643-9025, ailleurs au Québec 1 888 883-7427.

Si vous désirez des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec M. Yves Perreault au (418) 682-5122, poste 4223.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires